



Pour nul, huit cent vingt neuf, le dix du mois de ^{quatorze} ~~juin~~ à sept heures du matin, pardevant nous Maire ~~de~~ ^{de} ~~et~~ ^{et} officier de l'état civil de la commune de ~~franchise~~ ^{franchise} ~~et~~ ^{et} ~~auton~~ ^{auton} de Brevaux, département de Seine est comparu
Nicolas Gérard, âgé de trente et un ans et demi, cordier
habitant en cette commune, lequel nous a présenté un
enfant du sexe féminin né le jour d'hier à trois heures
après midi, et lui déclarant et de Marie Estine Royard
âgée de trente et un ans, son épouse, et auquel il a
déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Rose Geneviève;
Lesdites déclaration et présentation faites en
présence de Charles Honoré Granthomme, âgé de
trente cinq ans, instituteur et breuiler et d'Elle âgé
de soixante sept ans, crier tous deux demeurant à
Francastel, et ont les père et témoins signé au bas
du présent acte de naissance après lecture faite.

(Granthomme)

Rozelle
Bailly
M. Guillot